



COMITE SYNDICAL

La prochaine réunion aura lieu Salle Pierre LABONDE, le

jeudi 05 mars 2026 à 17:00

Le Comité Syndical, prévu le 26 février 2026, n'ayant pas atteint le quorum, cette nouvelle réunion du Comité syndical se tiendra, sans condition de quorum, conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

Désignation du secrétaire de séance

Adoption du procès verbal du comité syndical du 11 décembre 2025

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) DÉBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026
- 2) MODALITES DE REVERSEMENT DES SOUTIENS FINANCIERS CITEO ET DES RECETTES ISSUES DES VENTES DE MATERIAUX
- 3) INFORMATION SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR M. LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Question(s) diverse(s) :

Monsieur Pascal LANDREAT, Président